

TARIFS 2025

PRESTATIONS ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Libellé Article	Prix unitaires HT	TVA (10%)	TTC
Diagnostic / visite technique			
Diagnostic ANC lors d'une cession - forfait	170,00 €	17,00 €	187,00 €
Diagnostic ANC d'une installation supérieure à 20 équivalents/habitant lors d'une cession - forfait	280,00 €	28,00 €	308,00 €
Diagnostic d'installation inconnue n'ayant jamais été contrôlée par le service d'ANC - forfait	281,58 €	28,16 €	309,74 €
Visite technique supplémentaire après 1ère visite technique / an - forfait	65,93 €	6,59 €	72,53 €
Contrôle de conception			
Contrôle de conception demandé dans un certificat d'urbanisme	gratuit		
Contrôle de conception - forfait	120,73 €	12,07 €	132,80 €
Contrôle de réalisation			
Contrôle de réalisation pour installation unique (1 fosse avec 1 filière de traitement) - forfait	131,84 €	13,18 €	145,02 €
Contrôle de réalisation pour installation multiple (<i>soit 1 ou plusieurs fosses soit 1 ou plusieurs filières de traitement</i>) inférieure à 20 équivalents/habitant - forfait	197,78 €	19,78 €	217,56 €
Contrôle de réalisation pour installation multiple supérieure à 20 équivalents/habitant - forfait	634,26 €	63,43 €	697,69 €
Contre-visite si non-conformité constatée lors du contrôle de réalisation	80,00 €	8,00 €	88,00 €

Libellé Article	Prix unitaires HT	TVA (10%)	TTC
Redevance assainissement non collectif par logement (contrôle de bon fonctionnement)			
Redevance par logement pour 1 logement raccordé à l'installation Facturable au moment du contrôle de bon fonctionnement	123,89 €	12,39 €	136,28 €
Redevance par logement pour 2 logements raccordés à l'installation Facturable au moment du contrôle de bon fonctionnement	166,21 €	16,62 €	182,83 €
Redevance par logement pour 3 logements raccordés à l'installation Facturable au moment du contrôle de bon fonctionnement	221,63 €	22,16 €	243,79 €
Redevance par logement pour 4 logements raccordés à l'installation Facturable au moment du contrôle de bon fonctionnement	277,02 €	27,70 €	304,72 €
Redevance par logement pour 5 logements raccordés à l'installation Facturable au moment du contrôle de bon fonctionnement	332,42 €	33,24 €	365,66 €
Redevance par logement pour 6 logements raccordés à l'installation Facturable au moment du contrôle de bon fonctionnement	387,75 €	38,77 €	426,52 €
Redevance pour installation d'un dimensionnement supérieur ou égal à 20 Equivalents habitants (EH) raccordés à l'installation [groupe de logements au-delà de 6, campings, restaurants, etc....] :			
- de 20 à 100 EH	200,00 €	20,00 €	220,00 €
- de 100 à 200 EH	230,00 €	23,00 €	253,00 €
- supérieur à 200 EH	253,00 €	25,30 €	278,30 €